



Une tradition de bien faire

*Depuis 1960*

# Newsletter

N°4 | Novembre-Décembre 2019

84, Chaussée Prince Louis Rwagasore B.P. 990 Bujumbura - Burundi

Tél. : +257 22 26 52 00 +257 22 22 10 18 E Mail : [newsletter@bancobu.com](mailto:newsletter@bancobu.com) Swift : BC BU BI BI

**BANCOBU**, Nouvelles méthodes de travail, nouveaux comportements pour booster L'Innovation, La Productivité et La Rentabilité», telle est la ligne éditoriale de la newsletter retenue par le Management de la Banque.



2

EDITORIAL

Message de la Direction Générale.

10

ACTUALITÉS

Les faits les plus marquants ainsi que l'actualité au sein du secteur bancaire.

4

SPECIAL TRANSFORMATION DIGITALE

Présentation du cadre légal et réglementaire des services financiers numériques.

20

POUR MEMOIRE

Indicateurs clés de risques (ICR)  
La Charte graphique du logo Bancobu.

**Chef de la rédaction**  
Prosper Banyankiye

**Développement Commercial**  
Mélyse Irakoze et Ghyslaine Arakaza

**Développement des RH**  
Catherine Ntisezerana  
Divine Gakima

**Développement du Réseau et inclusion financière**  
Augustin Ndikuriyo, Jean Bosco Niyongabo,  
Parfait Mpundu et Eric Nizigiyimana

## EDITORIAL

Message de la Direction Générale



## Spécial Transformation digitale : Lancement de la Campagne de communication interne

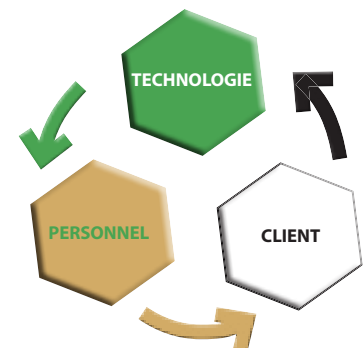
Les projets en cours : Migration Amplitude UP et Implémentation de la plateforme Mobile visent à transformer la BANCOBU en Banque digitale ou plutôt le développement d'une relation bancaire digitale. L'expérience client sera vécue de plus en plus à travers le téléphone mobile qui remplacera le chéquier, l'ordre de virement, etc ...

Devant cette évolution inéluctable, il est important de souligner que la digitalisation de la Bancobu est un choix stratégique afin que notre Banque conforte son leadership sur le marché. Le niveau des investissements consentis montre si besoin en était encore la portée de cet enjeu de la transformation digitale de la Banque.

Cette transformation exige un travail en profondeur à trois niveaux :

- Une infrastructure technologique adaptée ;
- Des RH prêtes à gérer la relation banque-client plutôt virtuelle ;
- Le client gagné à l'usage de son téléphone mobile pour profiter des services financiers numériques offerts par la Banque.

### TECHNOLOGIE-PERSONNEL-CLIENT.



L'infrastructure technologique se met en place et les paramétrages des services numériques sont en cours. Les ressources humaines sont-elles prêtes et les clients préparés pour jouer le jeu de la digitalisation? Tels sont les défis à relever.

C'est dans ce contexte que nous demandons à l'Equipe de rédaction de la Newsletter d'accompagner cette transformation digitale. Elle est invitée à communiquer en synergie autour de ce seul thème jusqu'à fin du premier semestre 2020. Elle nous fera partager régulièrement les progrès et les défis de cet ambitieux programme de transformation digitale.

Nous profitons de l'occasion pour féliciter l'Equipe de rédaction de la Newsletter pour les efforts fournis en vue de renforcer la communication interne. Nous souhaitons que la Newsletter devienne un outil qui transforme nos habitudes en vue de traduire dans les actes la ligne éditoriale fixée dès le départ : De nouvelles méthodes de travail et de nouveaux comportements pour booster **l'Innovation, La Productivité et La Rentabilité de notre Banque.**

Pour démarrer cette campagne de communication interne, nous demandons à tout un chacun de prendre connaissance du cadre

légal et réglementaire des services financiers numériques en vue d'attirer l'attention de tous les intervenants sur les exigences de conformité à ce nouveau cadre tracé par la Banque Centrale. L'Equipe de rédaction nous en fait une vue synoptique dans le présent numéro.

A tout le personnel de la Banque, nous terminons le présent message en vous souhaitant les meilleurs vœux pour les fêtes de Noel et du nouvel an 2020. Que l'année 2020, soit une année de plus pour porter haut et loin notre devise : « **Une tradition de bien faire** » et nos valeurs : « **Ecoute-Intégrité et Excellence** ».

Pour mémoire, le Management rappelle : Mission-Vision-Valeurs de la Bancobu

## Notre mission

« Concevoir et mettre sur le marché des produits et services financiers répondant aux besoins de la clientèle : Particulier et Entreprise ».

## Notre Vision

« Etre une Banque innovante, performante et citoyenne ».

## Nos valeurs

« ECOUTE -INTEGRITE –EXCELLENCE ».

## SPECIAL TRANSFORMATION DIGITALE

Présentation du cadre légal et réglementaire des services financiers numériques

### 1. Introduction

La présentation du cadre légal et réglementaire des services financiers numériques vise à résumer, pour le personnel de la Banque et les métiers concernés en particulier, les obligations contenues dans les textes de base régissant les services financiers numériques, à savoir :

- Loi n°1/17 du 22/08/2017 régissant les activités bancaires ;
- Règlement BRB n°001/2017 du 14/07/2017 relatif aux services de paiement et aux activités des établissements de paiement ;
- Règlement BRB n° 002/2017 du 14/07/2017 relatif aux agents commerciaux en opérations de banque et de services de paiement ;
- Lettre BRB D1/1063/2017 du 17/07/2017 relative aux conditions requises pour l'exercice de services de paiement et aux activités des établissements de paiements.

Cet exercice de synthèse est une nécessité au moment où la Banque s'apprête à déployer sa propre plateforme mobile dont le fonctionnement doit répondre aux exigences et normes en vigueur au sein de la profession.

### 2. Rappel des opérations autorisées aux Banques commerciales

- Réception des fonds du public ;
- Distribution de crédits ;
- Fourniture des services de paiement ;
- Opérations de change ;
- Gestion des valeurs mobilières ;

- Conseil en matière de gestion de patrimoine, gestion financière ;
- Opérations de location de biens immobiliers.

La fourniture des services de paiement fait l'objet d'une nouvelle réglementation particulière à travers les textes indiqués ci-haut, surtout pour réguler l'entrée des acteurs non bancaires sur ce segment.

### 3. Fourniture des services de paiement et établissements de paiement : Régulation de la concurrence entre les Banques et les compagnies de téléphonie mobile

De nouveaux acteurs non bancaires ont pénétré le marché des banques pour la fourniture des services de paiement. Il s'agit en particulier des opérateurs de téléphonie mobile équipés de plateforme pour émettre de la monnaie électronique convertible en espèce et vice-versa.

La nouvelle loi bancaire a introduit un nouveau statut d'acteurs sur le marché bancaire dénommé « Etablissement de paiement ».

Les opérateurs de téléphonie mobile ont été invités à créer des établissements de paiement, juridiquement distincts des compagnies mères de téléphonie mobile.

Ce sont ces nouveaux établissements qui sont habilités à fournir les services de paiement à l'instar des banques commerciales.



## 4. Conditions requises pour la fourniture des services de paiement

A travers sa lettre D1/1063/2017, la Banque fixe les conditions requises pour la fourniture des services de paiement aussi bien pour les banques que pour les établissements de paiement.

### 4.1. Pour les Banques :

- Disposer d'un compte global/spécial (trust account) de paiement dont la provision couvre à tout moment la monnaie électronique en circulation ;
- S'acquitter des frais d'analyse du dossier , soit l'équivalent de BIF 1.000.000 ;
- S'acquitter des frais d'un certificat d'approbation, soit l'équivalent de BIF 5.000.000.

### 4.2. Pour les Etablissements de paiement :

- Justifier d'un capital minimum équivalent à BIF 1.000.000.000 ;
- Disposer d'un compte global (trust account) spécial de paiement dont la provision couvre à tout moment la monnaie électronique en circulation ;
- S'acquitter des frais d'analyse du dossier, équivalent à BIF 1.000.000 ;
- S'acquitter des frais d'agrément, équivalent à BIF 5.000.000 ;
- S'acquitter d'une redevance annuelle de 1% du résultat net, avec un minimum de BIF 5.000.000, au plus tard le 31 mars de chaque année.

Alors que les établissements cherchent un agrément, les Banques demandent un certificat d'approbation.

## 5. Agents commerciaux en opérations bancaires

Un agent commercial est une personne physique ou morale agissant pour le compte et au nom des Banques ou établissements de paiement et sous l'entière responsabilité de ces derniers.

Les agents commerciaux sont agréés par la BRB et sont autorisés notamment à fournir les services financiers suivants : (article 13, Règlement 002/2017) :

- Participation à l'ouverture et/ou fermeture des comptes ;
- Dépôt et retrait en espèce ;
- Réception des paiements en espèces des factures ;
- Réception des paiements en espèces des pensions aux retraités et d'autres avantages sociaux ;
- Réception de paiement en espèces des salaires ;
- Transfert de fonds.

Un agent commercial en opérations bancaires peut servir plusieurs Banques/établissements de paiement. La Banque Centrale autorise des agents commerciaux primaires et des agents commerciaux secondaires.

## 6. Normes prudentielles et Limites des transactions de paiement

Les fonds du compte spécial doivent être placés sur les comptes à vue afin de protéger les fonds collectés auprès des utilisateurs des services financiers numériques. (article 38, règlement 001/2017).

Les fonds du compte spécial placés dans une seule banque ne peuvent pas dépasser 35% du total des dépôts de cette banque (article 37, règlement 001/2017).

L'annexe 5 du règlement 001/2017 fixe les limites maximum des transactions selon :

- Le type de service de paiement numériques (par téléphone mobile, par carte bancaire ou par internet) ;
- Le niveau d'identification du client, soit enregistrement électronique du client, soit KYC complet (enregistrement électronique du client et stockage des documents) ;
- Les transactions locales ou internationales.

### 6.1. Limites des transactions par téléphone mobile

Tableau 1 : Limites maximales des transactions locales (BIF)

	Par transaction	Par jour	Solde par jour
Enregistrement électronique seulement	1.000.000	1.000.000	2.000.000
KYC complet personne physique	3.000.000	3.000.000	5.000.000
KYC complet personne morale	10.000.000	50.000.000	50.000.000

Tableau 2 : Limites maximales des transactions internationales

	Montant USD
Total des transactions par personne par jour	500
Total des transactions par personne par mois	3000

### 6.2. Limites des transactions par carte bancaire ou par internet

Tableau 3 : Limites maximales pour les paiements par carte bancaire ou par internet

	Par transaction	Par jour
Carte bancaire	1.000.000	1.000.000
Internet	1.000.000	1.000.000

Les paramétrages en vue doivent intégrer ces limites des transactions.

## 7. Information à la clientèle et exécution des opérations

Le chapitre VII (règlement 001/2017) fixe les exigences en matière d'information à la clientèle et d'exécution des opérations. La Banque devra élaborer son propre règlement des opérations des services de paiement conforme à ces exigences et qui doit être établi en 3 langues : Kirundi, français et anglais (article 43).

## 8. Dispositif de contrôle interne et AML

La Banque doit :

- Mettre en place un système automatisé de surveillance des transactions inhabituelles ayant comme support la monnaie électronique (article 79).
- Organiser un service chargé de traiter les réclamations (article 74).

## 9. Reporting mensuel

Le règlement 001/2017, Annexe 4, fixe le canevas de reporting mensuel qui est repris ci-après :

VUE GLOBALE	M-1	M
<b>Nombre total de transactions (retraits et versements) des services de paiement</b>		
-Nombre total de transactions locales		
-Nombre total de transactions internationales		
<b>Valeur totale de transactions (retraits et versements) des services de paiement</b>		
-Valeur totale de transactions locales		
-Valeur totale de transactions internationales		
<b>Solde du compte global (trust account)</b>		
<b>Conciliation des comptes monnaie physique et monnaie électronique</b>		
<b>Nombre total des comptes clients actifs</b>		
<b>Nombre total des comptes des clients dormants</b>		
<b>Nombre total des agents commerciaux par province et par commune dont</b>		
-agents commerciaux principaux		
-agents commerciaux secondaires		
<b>Total des agents commerciaux au niveau national</b>		
<b>VUE PAR TYPE DE SERVICES DE PAIEMENT (téléphone mobile, internet, carte bancaire) en nombre et en valeur</b>		
<b>NOMBRE</b>		
Nombre de transactions effectuées de personne à personne (P2P)		
Nombre de transactions effectuées de personne à une entité commerciale (P2B)		
Nombre de transactions effectuées de personne à Gouvernement (P2G)		
Nombre de transactions effectuées d'une entité commerciale à une personne (B2P)		
Nombre de transactions effectuées de Gouvernement à personne (G2P)		
<b>VALEUR</b>		
Valeur de transactions effectuées de personne à personne (P2P)		
Valeur de transactions effectuées de personne à une entité commerciale (P2B)		
Valeur de transactions effectuées de personne à Gouvernement (P2G)		
Valeur de transactions effectuées d'une entité commerciale à une personne (B2P)		
Valeur de transactions effectuées de Gouvernement à personne (G2P)		

## 10. Conclusion

Le cadre légal et réglementaire des services financiers numériques fait ressortir la volonté de la Banque Centrale d'ouvrir le segment de fourniture de ces services aux nouveaux acteurs non bancaires en vue d'améliorer l'inclusion financières des populations à revenus modestes, longtemps restées à l'écart du système bancaire classique.

Pour une extension rapide du réseau de distribution de ces services, la Banque Centrale autorise de recourir aux agents commerciaux indépendants . Un agent peut servir plusieurs Banques/établissements de paiement.

Rappelons que la Bancobu fournit des services financiers numériques (par téléphone mobile, carte et internet) depuis 2011. Elle a donc une expérience à consolider en vue d' améliorer son positionnement sur ce segment en agissant conformément au nouveau cadre tracé par la Banque Centrale.

A l'issue de la présentation de ce cadre, il revient aux métiers concernés de prendre toutes les dispositions pour s'y conformer notamment ceux impliqués dans les paramétrages des services financiers numériques, l'élaboration des contrats d'agence, des contrats d'utilisateur, des procédures et du règlement des opérations des services financiers numériques. Ceci est valable aussi bien pour les produits en place que pour les nouveaux produits à mettre sur le marché, sans oublier le contrôle interne et le reporting qui doivent être aussi automatisés que possible ainsi que la mise en place du dispositif de maîtrise des risques inhérents aux services financiers numériques.

Retenons finalement que la trilogie technologie-Client-Personnel, au centre de tout service bancaire, reposera toujours, quelles que soient les solutions digitales, sur l'Humain. C'est ce dernier qui inspire confiance indépendamment des technologies en place.

**L'Equipe de rédaction.**



## Profitez de notre gamme de services digitaux



## ACTUALITÉS

Cette rubrique reprend les faits les plus marquants au niveau des principaux organes et structures de la Banque.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION (Séances du 17 et 20/12/2019)

- Visualisation de la maquette du complexe immobilier Bancobu Business Center



- Adoption des études techniques et de rentabilité du complexe immobilier « BANCObu BUSINESS CENTER »



**Bancobu**  
Bank

Une tradition de bien faire

*Depuis 1960*



- Accord sur la poursuite des travaux de construction de ce complexe dont le coût est estimé à EUROS 25 millions ;
- Adoption du budget pour l'exercice 2020 avec un budget d'investissement de BIF 17,8 milliards orienté vers les projets d'innovation.

## Direction Générale

- Du 08 au 09 novembre 2019, la Direction Générale de la Bancobu, entourée de ses plus proches collaborateurs (Directeurs, Chefs de Départements) participe à une séance de formation sur le thème général « Développer le potentiel managérial ».



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Management de la Bancobu se forme pour « développer son potentiel managérial »

Du 08 au 09 novembre 2019, la Direction Générale de la Bancobu, entourée de ses plus proches collaborateurs (Directeurs, Chefs de Départements) participe à une séance de formation sur le thème général « Développer le potentiel managérial ».

Première initiative du genre au sein de la Banque !  
Cette initiative repose sur une démarche ancrée dans la mise en œuvre du Plan de transformation de la Banque 2022 qui s'articule sur la trilogie **Innovation-Productivité-Rentabilité**.

Cette formation arrive à point nommé au moment où la Banque exécute des Projets de transformation Digitale qui vont induire le déploiement de plusieurs canaux de distribution. Ceci va impacter à la fois la clientèle qui aura plusieurs façons d'exécuter leurs opérations en ligne et en agence et le personnel qui doit acquérir de nouvelles compétences pour gérer cette distribution multicanal.

Les Managers de la Banque doivent monter en compétence pour être catalyseurs du changement de comportements de leurs collaborateurs dans ce nouvel environnement en perspective.  
Cette formation vient compléter les séminaires traditionnels des Responsables des Agences.

Le Management de la Banque indique que d'autres séances de formation des cadres intermédiaires vont être bientôt organisées.



- Le 16/11/2019, la Direction Générale convie une cinquantaine des cadres de la Banque (Chargés des opérations en Agence et Responsable de Guichets) à une séance de formation centrée sur les fondamentaux du service à la clientèle et le contrôle du risque opérationnel.

## COMMUNIQUE DE PRESSE

La BANCOBU organise une formation des cadres intermédiaires : Chose promise, chose due!

Il y a une semaine, la Direction Générale et ses proches collaborateurs étaient en formation sur le développement de son potentiel managérial. A cette occasion, elle avait annoncé l'organisation d'autres séances de formation des cadres intermédiaires.

Ce 16/11/2019, une cinquantaine des cadres de la Banque sont réunis en une séance de formation centrée sur les fondamentaux du service à la clientèle et le contrôle du risque opérationnel. Le présent séminaire est le premier du genre à côté du séminaire traditionnel des Gérants.

La Direction de la Banque est convaincue que la formation ou la mise à niveau des compétences constitue des facteurs clé de succès afin de maintenir son cap de performance et de leadership sur le marché.

Les diverses occasions de formation visent à adopter de nouvelles méthodes de travail et de nouveaux comportements pour booster l'innovation, la productivité et la rentabilité de notre Banque, trilogie de base du plan de transformation de la Banque 2018-2022.

La présente séance a été l'occasion pour la Direction Générale de rappeler sa vision ...

« Etre une banque innovante, performante et citoyenne » et les valeurs à défendre en tout temps et en tout lieu ...

« **ECOUTE -INTEGRITE -EXCELLENCE** ».

- Le 13/12/2019 : Remise à la Mairie du don de la Passerelle « Fly Over » sise jonction Boulevard de l'Uprona et Avenue de la Mission d'un coût de BIF 500 millions.

## COMMUNIQUE DE PRESSE



### REMISE DU DON DE LA « PASSERELLE FLYOVER » SISE A LA JONCTION DU BOULEVARD DE L'UPRONA ET DE L'AVENUE DE LA MISSION.

En date du 13/12/2019, la Bancobu a remis à la Mairie un don de la « passerelle flyover » sise à la jonction du Boulevard de l'Uprona et de l'Avenue de la Mission.

Soucieuses du renforcement de la sécurité routière, les deux parties ont convenu de développer ensemble ce projet, premier projet du genre dans notre pays.

Dans son mot de circonstance, Mr Gaspard SINDAYIGAYA, Administrateur Directeur Général de la Bancobu, a indiqué que cette action rentre dans le cadre de la responsabilité sociétale de la Bancobu en particulier et dans son Plan de transformation 2018-2022 en général qui repose sur la trilogie Innovation-Productivité-Rentabilité. Il demande à la Mairie de prendre soin de cette passerelle et aux usagers d'en faire bon usage. Il promet d'entreprendre d'autres projets ayant un impact réel sur les communautés et sur le développement socio-économique du pays en général.

A son tour, Hon. Freddy MBONIMPA, Maire de la Ville de Bujumbura, a remercié la Bancobu pour l'initiative prise en faveur du renforcement de la sécurité routière. Il se réjouit de cette œuvre impressionnante qui, au-delà de la sécurité routière, améliore la vue urbanistique de la Ville. Il l'encourage à prendre d'autres initiatives en vue de venir en aide multiforme aux habitants de la Mairie et pourquoi pas à toute la population burundaise. Il termine en invitant les autres entreprises à se joindre à la Bancobu en vue de programmer des initiatives du genre.







## DIRECTION PROJETS TRANSFORMATION DIGITALE

### RAPPORT D'ETAPE

#### 1. PROJET BANQUE DIGITALE – PLATEFORME MFS

ETAPE DU PROJET	DATE DE DEBUT	DATE D'ECHEANCE	% AVCT	STATUS
Cadrage et lancement du projet	19/09/2019	01/11/2019	100	Terminé
Dotation de MFS en infrastructur	01/11/2019	15/11/2019	100	Terminé
Documentation des APIs Sopra	21/10/2019	20/12/2019	80	En cours
Documentation des APIs Parties Tierces (OBR, Payway, Telcos..)	21/10/2019	20/01/2020	80	En cours
Design de la solution digitale	21/10/2019	09/12/2020	90	En cours
Déploiement du produit	05/12/2020	04/03/2020	-	Arrivé des consultants sur site planifié le 21/12/2019

#### 2. PROJET MONTEE DE VERSION AMPLITUDE UP

ETAPE DU PROJET	DATE DE DEBUT	DATE D'ECHEANCE	% AVCT	STATUS
Cadrage et lancement du projet	24/09/2019	27/09/2019	100	Terminé
Migration usine	24/09/2019	25/11/2019	100	Terminé
Infrastructure et logistique	21/10/2019	15/11/2019	100	Terminé
Installation Amplitude Up	21/10/2019	03/12/2019	80	Terminé
Cadrage sur l'interfaçage avec MFS	27/11/2019	20/12/2019	90	En cours
Formation des key users et Paramétrage	02/12/2019		-	En cours
Chantier REFERENTIEL	04/12/2019	10/12/2019	-	Terminé
Chantier COMPTABILITE	11/12/2019	16/12/2019	-	Terminé
Chantier AGENCE	10/12/2019	16/12/2019	-	Terminé
Chantier Technique / Installation de la couche AIF	10/12/2019	20/12/2019	-	En cours
Chantier Moyens de Payment	17/12/2019	23/12/2019	-	Planifié pour 17/12/19
Chiffrage Interfaçage MFS	17/12/2019			Planifié pour 17/12/19



### 3. DESCRIPTION DES ACTIONS EFFECTUEES DURANT LES MISSIONS

CHANTIER CONCERNE	ACTIONS EFFECTUEES	CONSULTANT SOPRA
<b>REFERENTIEL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des évolutions</li> <li>• Formation sur les concepts nouveaux du domaine</li> <li>• Paramétrage des évolutions obligatoires</li> <li>• Tests unitaires</li> <li>• Mise à jour des valeurs par défaut clients et comptes</li> <li>• Lancement et suivi du traitement de fin de journée N°1 sur la base de tests</li> <li>• Restitution des travaux</li> </ul>	IGO'O BOSSE LUC
<b>AGENCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des évolutions</li> <li>• Paramétrage des évolutions retenues</li> <li>• Elaboration des fiches de paramétrages</li> <li>• Tests unitaires</li> <li>• Lancement et suivi des traitements de fin de journée</li> <li>• Report des fiches de paramétrage dans la base de référence</li> <li>• Restitution des travaux</li> </ul>	KELOUTE ALAIN BRUNO
<b>COMPTABILITE BANCAIRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des évolutions</li> <li>• Paramétrage des évolutions retenues</li> <li>• Elaboration des fiches de paramétrages</li> <li>• Lancement et suivi du traitement de fin de journée</li> <li>• Report des fiches de paramétrage sur la base de référence</li> <li>• Présentation de la comptabilité analytique</li> </ul>	TATANG CASY

Pour mémoire, le Management rappelle : Indicateurs clés de risques (ICR)

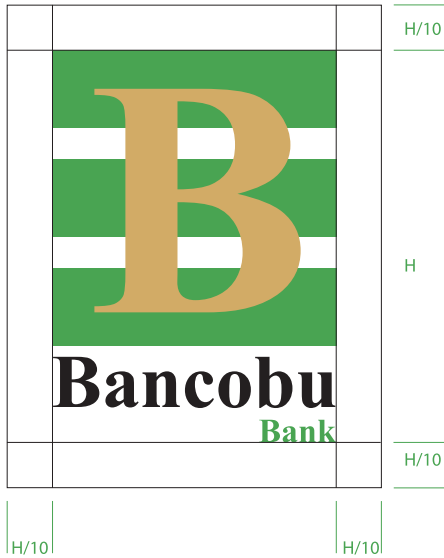
Référence	Risques	Nom de l'Indicateur	Description / Mode de calcul	Norme 2019	Contributeur	Reporting
IR_BCOB_01	Risque de crédit	Dossiers sans garantie	Encours des crédits sans garantie hors crédits « Terribere »	0	DCOM	MOIS
IR_BCOB_02	Risque de crédit	Dossiers avec garanties insuffisantes	Nombre de dossiers de crédit avec une garantie inférieure à 100% du montant octroyé	0	DCOM	MOIS
IR_BCOB_03	Risque de crédit	Clients en dépassement de la limite individuelle grands risques	Nombre de clients dont l'encours individuel est supérieur à 10% FPB	≤ 10%	DCOM	MOIS
IR_BCOB_04	Risque de crédit	Rapport des grands risques / FPB	Ratio des grands risques / FPB	≤ 80% FPB	DCOM	MOIS
IR_BCOB_05	Risque de crédit	Ratio de solvabilité de base	Fonds propres de base / total des risques pondérés	15%	DCOM	MOIS
IR_BCOB_06	Risque de crédit	Ratio de solvabilité globale	Fonds propres globaux / total des risques pondérés	17%	DCOM	MOIS
IR_BCOB_07	Risque de contrepartie	Créances impayées	- Encours crédits impayés de 3 mois et plus - Lignes de crédit en force	Réduire le taux d'impayées à 10%	DCOM	MOIS
IR_BCOB_08	Risque de contrepartie	Lignes de crédits en dépassements	- Sans mouvement créditeurs suffisants (mvs cdts ≤ agios mensuels) - Sans mouvement créditeurs suffisants (mvs cdts ≤ agios mensuels) Dépassement non remboursé à l'échéance convenue avec un retard de plus de 1 mois	0	DCOM	MOIS
IR_BCOB_09	Risque de contrepartie	Lignes de crédits non renouvelées	Montant de la ligne non remboursé et non renouvelé à l'échéance avec un retard de plus de 1 mois	0	DCOM	MOIS
IR_BCOB_10	Risque de non-conformité	Non respect des règles régissant les opérations internationales	Nombre d'opérations refusées sur le volume totale des opérations initiées via SWIFT	0%	DCOM	MOIS
IR_BCOB_11	Risque de non-conformité	Non respect de la réglementation de change	Nombre d'opérations refusées sur le volume totale des opérations initiées via SWIFT	0%	DCOM	MOIS
IR_BCOB_12	Risque stratégique	Taux d'exécution du budget	Réalisation / Budget	Compris entre 90% et 100%	DFI	ANNEE
IR_BCOB_13	Risque stratégique	Nombre de projets (rubriques) en dépassement du budget	Réalisation / Budget	Suivi tendance	DFI	JOUR
IR_BCOB_14	Risque opérationnel	Retard de paiement des factures des fournisseurs	Nombre de jours entre la date de mise «Bon à payer» et la date de paiement de la facture > 5 jours	0	DFI	MOIS
IR_BCOB_15	Risque d'image	Corresponding avec l'étranger	Absence de banques correspondantes de 1er ou 2eme rang	3	DFI	ANNEE
IR_BCOB_16	Risque de change	Position de change nette	Avoirs-engagements	(-10%, 10%) de fonds propres	DFI	JOUR
IR_BCOB_17	Risque de change	Perte de change sur position de change USD	Résultante des opérations d'achat et vente USD	BIF 10 Millions / jour	DFI	JOUR
IR_BCOB_18	Risque de change	Perte de change sur position de change EUR	Résultante des opérations d'achat et vente EUR	BIF 20 Millions / jour	DFI	JOUR
IR_BCOB_19	Risque de liquidité	Coefficient de liquidité en BIF	Actifs liquides en BIF / total dépôts en BIF	30%	DFI	MOIS
IR_BCOB_20	Risque de liquidité	Coefficient de liquidité en devises	Actifs liquides en devises / total dépôts en devises	50%	DFI	MOIS
IR_BCOB_21	Risque de taux	Différentiel d'intermédiation	Intérêts sur crédits moins intérêts sur dépôts	Observation de la tendance	DFI	MOIS
IR_BCOB_22	Risque réglementaire	Ratio de levier	FP / T Actif	7%	DFI	MOIS
IR_BCOB_23	Risque réglementaire	Rapport entre ressources stables et emplois immobilisés	Emplois stables / Ressources Stables	80%	DFI	MOIS
IR_BCOB_24	Risque réglementaire	Nombre de reporting / déclarations transmis hors délai	- dépassement de délai de transmission des rapports BRB, déclarations fiscales, autres documents demandés	0	DFI & DCOM	MOIS
IR_BCOB_25	Risque opérationnel	Fraude	Nombre d'opérations frauduleuses	0%	DIR TOUTES	CHAQUE JOUR
IR_BCOB_26	Risque opérationnel	Erreur de saisie	Nombre d'erreurs relevées sur l'ensemble des opérations traitées	0%	DIR TOUTES	SEMAINE
IR_BCOB_27	Risque opérationnel	Nombre de suspens non liquidés dans les délais	Nombre de suspens datant d'un mois et plus	0	DIR TOUTES	MOIS
IR_BCOB_28	Risque opérationnel	Nombre de suspens non liquidés dans les délais	Les opérations non identifiées, non dénouées, ou qui devraient être passées à la clôture du mois ou de l'année	Age de suspens < 1 mois	DIR TOUTES	MOIS
IR_BCOB_29	Risque opérationnel	Taux de traitements des ordres des clients non diligents	Nombre d'ordres des clients non traités après 2 Jours sur total des ordres des clients	0	DIR TOUTES	JOUR
IR_BCOB_30	Risque opérationnel	Nombre de contrat sans SLA (Service Level Agreement - Qualité du service fourni)	Nombre de contrats sans temps de réponse et résolution des incidents	0	DIR TOUTES	MOIS

Référence	Risques	Nom de l'Indicateur	Description / Mode de calcul	Norme 2019	Contributeur	Reporting
IR_BCOB_31	Risque opérationnel	Dépassement des fonds assurés par convoi	Nombre de dépassements sur le total des convois par semaine	0	DOP	JOUR
IR_BCOB_32	Risque opérationnel	Convoi de fonds après les heures de couverture par l'assurance	Nombre de convois après les heures de couverture	0	DOP	JOUR
IR_BCOB_33	Risque opérationnel	Dépassement des plafonds assurés	Nombre de fois où le plafond assuré est dépassé	0	DOP	JOUR
IR_BCOB_34	Risque opérationnel	Convoi de fonds avec secrets non verrouillés	Nombre de convois avec secrets non verrouillés	0	DOP	JOUR
IR_BCOB_35	Risque opérationnel	Taux d'indisponibilité du parc GAB	Nombre de GAB indisponible sur le total de GAB durant la période d'observation	0	DOP	JOUR
IR_BCOB_36	Risque opérationnel	Délai d'indisponibilité des GAB	Nombre d'heures d'indisponibilité des GAB sur total d'heures de la période observée	0	DOP	JOUR
IR_BCOB_37	Risque opérationnel	Délai de réponse à une demande de crédit immobilier pour les membres du personnel	Le Nombre de jour entre la réception de l'expertise et la date de la notification max 7 jours	0	DRH&MG	MOIS
IR_BCOB_38	Risque opérationnel	Délai de réponse à une demande de crédit à la consommation pour les membres du personnel	Le Nombre de jour entre l'introduction de la demande et la date de la notification max 7 jours	0	DRH&MG	MOIS
IR_BCOB_39	Risque opérationnel	Taux de turn over (Taux de rotation de l'effectif)	$(0.5 \times (\text{Nombre de nouveaux salariés en année N} + \text{Nombre de salariés sortis des effectifs en année N})) / \text{nombre total de l'effectif au 31/12 de N-1}$	5%	DRH&MG	MOIS
IR_BCOB_40	Risque opérationnel	Taux d'absentéisme	Nombre d'heures d'absences pour cause de maladie par rapport au nombre d'heures travaillées dans l'année	5%	DRH&MG	MOIS
IR_BCOB_41	Risque opérationnel	Horizon de sécurité de l'approvisionnement	Nombre de mois d'activité normale réalisable avec le stock existant	4 mois Couverture 100%	DRH&MG	MOIS
IR_BCOB_42	Risque opérationnel	Taux de couverture des risques potentiels (fonds, Personnel, tous les biens de la Banque)	Nombre d'assurances souscrites par rapport aux risques	90% (satisfaction)	DRH&MG	MOIS
IR_BCOB_43	Risque opérationnel	Taux de satisfaction vis-à-vis de la logistique	Qualité des fournitures et services rendus aux Collaborateurs	5 jours (réponse)	DRH&MG	MOIS
IR_BCOB_44	Risque opérationnel	Taux de sensibilisation sur la sécurité informatique	Nombre de collaborateurs sensibilisés à la sécurité informatique sur le total des effectifs actifs	100%	DSI	TRIMESTRE
IR_BCOB_45	Risque opérationnel	Nombre d'attaques en environnement (messagerie, LAN, WAN, Internet)	Nombre d'attaque/intrusion de type phishing emails ou logiciel malveillant téléchargé et installé	0	DSI	MOIS
IR_BCOB_46	Risque opérationnel	Nombre de déconnexion WAN en une année	Nombre de minutes de déconnexions sur les minutes prestées	<1%	DSI	MOIS
IR_BCOB_47	Risque opérationnel	Nombre de matériel informatiques sans mises à jour du logiciel d'exploitation ou ne pouvant pas supporter les mises à jour (devenu obsolète)	Nombre d'équipements réseau, serveurs et ordinateurs clients (devenu obsolète) sans mise à jour du logiciel d'exploitation	0	DSI	MOIS
IR_BCOB_48	Risque opérationnel	Nombre de matériel informatique sans antivirus ni mise à jour de l'antivirus	Nombre de serveurs et ordinateurs clients sans antivirus ou mise à jour	0	DSI	MOIS
IR_BCOB_49	Risque opérationnel	Nombre d'habilitations non justifiées	Nombre de personnes qui sont parties de l'entreprise qui ont toujours des habilitations actives	0	DSI	MOIS
IR_BCOB_50	Risque opérationnel	Nombre d'habilitations incompatibles	Nombre de personne qui ont des fonctionnalités opérationnelles incompatibles au niveau du logiciel bancaire ou des personnes ayant accès temporaire au système	0	DSI	MOIS
IR_BCOB_51	Risque opérationnel	Taux d'efficacité du support (interne ou externe)	Nombre de tickets (requêtes) ouverts au-delà de la durée moyenne de résolution d'incident >48h	0	DSI	MOIS
IR_BCOB_52	Risque opérationnel	Taux d'indisponibilité du logiciel bancaire, de la bande passante nécessaire, ainsi que toutes les autres plateformes connexes à savoir : Monétique, ATS et CSD, SWIFT, Reporting interne et légal	Nombre d'heures d'indisponibilité, durée de la lenteur sur nombre total d'heures travaillées	<1%	DSI	MOIS
IR_BCOB_53	Risque opérationnel	Nombre de violation des règles de protection des données	Nombre de fois où les données de la banque ont été volées (infiltrées / attaquées) ou détruites pendant l'année	0	DSI	MOIS
IR_BCOB_54	Risque opérationnel	Taux d'indisponibilité du site de secours	Le nombre d'heures d'indisponibilité sur nombre total d'heures travaillées	0	DSI	MOIS

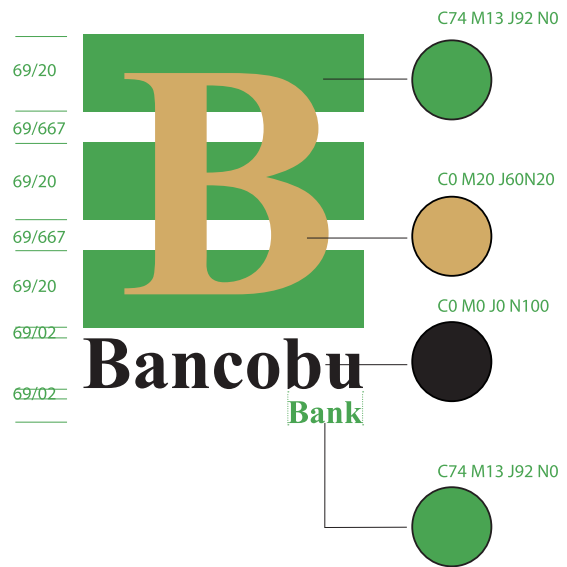
Pour mémoire, le Management rappelle : la Charte graphique du logo Bancobu

**ESPACE PROTÉGÉ /**

Pour préserver la bonne perception du logo, aucun élément graphique (texte, filet, image) ne doit pénétrer dans la zone de protection définie par le cadre extérieur noir.



**REFERENCES QUADRICHROMIE /**



**POLICES D'ACCOMPAGNEMENT / FONTS**

Times New Roman bold

*Avec ma Banque,*  
**j'avance**



**LA BANCObu POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS**



*Joyeux Noël &  
Meilleurs Vœux  
2020*

**Equipe de rédaction**

De gauche à droite  
Prosper Banyankiye, Mélyse Irakoze, Parfait Mpundu,  
Jean Bosco Niyongabo, Divine Gakima,  
Catherine Ntizezerana, Eric Nizigiyimana,  
Ghyslaine Arakaza, Augustin Ndikuriyo



*Toujours à vos côtés pour porter haut et  
loin vos projets et vos réalisations*

*Equipe de rédaction*